



SOUDAN

accusé d'avoir utilisé des armes chimiques, les États-Unis activent leurs sanctions contre Khartoum

GUINÉE

un mandat présidentiel de sept ans, renouvelable une fois dans le projet de nouvelle Constitution

SENÉGAL

le pays désormais le plus endetté d'Afrique avec une dette publique estimée à 119 % du PIB, selon Barclays

MALI

Assimi Goïta confirmé pour une transition de cinq ans. Plus de limitation de mandats.

GRAND FORMAT

*Esther
SORO-MIAN*

LE pari d'une agriculture à impact



SOMMAIRE

POLITIQUE

CÔTE D'IVOIRE : ENLEVÉS PAR DES VDP, LES CINQ GENDARMES IVOIRIENS LIBÉRÉS ET RAPATRIÉS À ABIDJAN	4
TOGO : LA FRANCE APPELLE À FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES ACCUSATIONS DE TORTURE APRÈS LES MANIFESTATIONS MEURTRIÈRES	5
SOUUD : ACCUSÉ D'AVOIR UTILISÉ DES ARMES CHIMIQUES, LES ÉTATS-UNIS ACTIVENT LEURS SANCTIONS CONTRE KHARTOUM	6
65 ANS D'INDÉPENDANCE DE LA RDC : TSHISEKEDI APPELLE À L'UNION SACRÉE AUTOUR DE L'ACCORD DE PAIX SIGNÉ À WASHINGTON	7
MALI : LE JNIM MÈNE DES ATTAQUES COORDONNÉES DANS SEPT VILLES, PLUS DE 80 JIHADISTES NEUTRALISÉS SELON L'ARMÉE	8
GUINÉE : UN MANDAT PRÉSIDENTIEL DE SEPT ANS, RENOUVELABLE UNE FOIS DANS LE PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION	9
MALI : ASSIMI GOÏTA CONFIRMÉ POUR UNE TRANSITION DE CINQ ANS. PLUS DE LIMITATION DE MANDATS.	10
CÔTE D'IVOIRE : MAMADOU AWA GASSAMA, MEMBRE INFLUENT DE LA JUNTE MALIENNE, ARRÊTÉ À ABIDJAN ET PLACÉ SOUS MANDAT DE DÉPÔT	11
TCHAD : SUCCÈS MASRA MET FIN À SA GRÈVE DE LA FAIM APRÈS SEPT JOURS DE JEÛNE TOTAL	12

ÉCONOMIE

SÉNÉGAL : LE PAYS DÉSORMAIS LE PLUS ENDETTÉ D'AFRIQUE AVEC UNE DETTE PUBLIQUE ESTIMÉE À 119 % DU PIB, SELON BARCLAYS	15
CÔTE D'IVOIRE : KARNA COULIBALY CONFIRMÉ AU POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA BHCI	16
MAROC : VERS UNE TRANSFORMATION AÉROPORTUAIRE AVEC LA STRATÉGIE « AÉROPORTS 2030 »	17

GRAND FORMAT

ESTHER SORO-MIAN
LE pari d'une agriculture à impact



19 - 27

SOCIÉTÉ

TRAGÉDIE AU BURUNDI : SIX PERSONNES LYNCHÉES À MORT APRÈS DES ACCUSATIONS DE SORCELLERIE	30
TOGO : RESTRICTIONS D'INTERNET ET DES RÉSEAUX SOCIAUX, LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERPELLE LA CEDEAO	31

POLITIQUE

Politique

Côte d'Ivoire : Enlevés par des VDP, les cinq gendarmes ivoiriens libérés et rapatriés à Abidjan

Le gouvernement ivoirien a annoncé, le 29 juin 2025, le retour à Abidjan de cinq gendarmes enlevés le 21 juin par des Volontaires pour la défense de la patrie (VDP) burkinabè. Les sous-officiers avaient été interpellés alors qu'ils menaient une patrouille sur un site d'orpaillage illégal à Kalamon, près de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.

Selon une source gouvernementale, après leur arrestation sur le sol ivoirien, les gendarmes ont été conduits de l'autre côté de la frontière, d'abord dans le sud-ouest du Burkina Faso, puis transférés à Ouagadougou. Ils ont finalement été rapatriés à Abidjan dans la soirée du samedi 28 juin.

Un incident frontalier aux allures diplomatiques

Les cinq gendarmes avaient été mobilisés dans le cadre du démantèlement d'un site d'orpaillage clandestin dans le département de Doropo. En réaction à cette opération, des orpailleurs ont sollicité l'intervention de VDP burkinabè, qui ont interpellé les militaires ivoiriens.



Face à cet incident, les autorités ivoiriennes ont engagé des discussions avec leurs homologues burkinabè pour obtenir la libération rapide de leurs hommes. L'affaire a été suivie de près par la présidence ivoirienne et le ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara.

Des relations bilatérales sous tension

Cet événement s'inscrit dans un climat de méfiance entre les deux pays voisins. Depuis le coup d'État de septembre 2022 qui a porté le capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir, Ouagadougou accuse régulièrement Abidjan de manœuvres de déstabilisation, ce que la Côte d'Ivoire dément fermement.

La frontière commune, longue de plus de 600 km, est particulièrement poreuse, facilitant les passages clandestins, notamment de réfugiés fuyant les violences jihadistes dans le nord du Burkina Faso. Ce n'est pas la première fois qu'un incident de ce type survient. En septembre 2023, deux gendarmes ivoiriens avaient été arrêtés au Burkina Faso alors qu'ils poursuivaient des orpailleurs clandestins. Ils avaient été détenus plus d'un an avant d'être libérés grâce à une médiation de la République du Congo.

Un équilibre délicat à préserver

Plus récemment, des VDP burkinabè arrêtés en territoire ivoirien ont été reconduits dans leur pays, illustrant la fragilité des relations bilatérales et la difficulté à gérer une frontière marquée par l'insécurité, les trafics et les malentendus.



LE CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS
(CMPL)

SPÉCIALITÉS

DIABÈTE,
TROUBLES
MÉTABOLIQUES,
NUTRITION CLINIQUE,
MEDECINE GÉNÉRALE,
GYNÉCOLOGIE,
PEDIATRIE,
LABORATOIRE.

CONTACTS

07 10 78 14 06
27 22 34 55 60

CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

LOCALISATION

RIVIERA PALMERAIE,
ROSIERS PROGRAMME 2,
BARRIÈRE 2

Lire plus :<https://hamanie.news/>



Une semaine après les manifestations qui ont secoué le Togo, faisant sept morts et de nombreux blessés selon des sources de la société civile, la France a exprimé son inquiétude et son souhait de voir toute la lumière faite sur les accusations de torture visant les forces de sécurité.

Lors d'une audition devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a indiqué que Paris suivait de près la situation au Togo, en lien étroit avec son ambassade à Lomé. Interrogé par le député Aurélien Taché (LFI), qui a critiqué le silence du gouvernement français face à ces événements, le ministre a souligné

l'importance d'un dialogue apaisé entre les acteurs politiques togolais, tout en réaffirmant l'attachement de la France à la liberté de manifestation et à la liberté de la presse.

Une répression sous tension
 Les manifestations des 26, 27 et 28 juin, organisées à Lomé en réponse à des appels diffusés sur les réseaux sociaux pour réclamer le départ du président Faure Gnassingbé, ont donné lieu à une répression sévère. De nombreuses interpellations ont été signalées. Selon les chiffres disponibles, 49 personnes ont été arrêtées. Parmi elles, 31 sont poursuivies pour participation à des rassemblements considérés comme illégaux, tandis que 18 ont été relâchées, faute de charges suffisantes.

Politique

Togo : la France appelle à faire toute la lumière sur les accusations de torture après les manifestations meurtrières

Les avocats des manifestants expriment de vives inquiétudes quant au sort de plusieurs personnes toujours inaccessibles. Maître Elom Kpadé, l'un des avocats du collectif de défense (composé de six membres), a indiqué que plusieurs familles n'ont plus de nouvelles de leurs proches depuis leur arrestation. Certains disparus ne figureraient dans aucun fichier officiel des commissariats ou des unités de gendarmerie. Le collectif espère que ces personnes seront rapidement présentées devant le parquet, afin d'éclaircir leur situation.

Appel au respect des droits humains

La France, tout en appelant à des enquêtes transparentes sur les allégations de torture, insiste sur la nécessité de garantir les droits humains dans un contexte marqué par des tensions croissantes. Elle rappelle aussi l'importance de protéger les citoyens dans le cadre de la transition vers la Ve République togolaise, officialisée le 3 mai 2025.

La CEDEAO prône le dialogue
 La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également réagi. Dans un communiqué publié le 30 juin à Abuja,



**ECLAIR
CONSULTING**

la langue au service de l'influence africaine

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |
 (+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis /
 Riviera Palmeraie route
 Y4 Abidjan , Abidjan ,
 Côte d'Ivoire

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

Soudan : accusé d'avoir utilisé des armes chimiques, les États-Unis activent leurs sanctions contre Khartoum

Les sanctions américaines contre le gouvernement soudanais, annoncées le 22 mai 2025, sont désormais en vigueur, selon une note officielle publiée par le Département d'État le 27 juin. Washington accuse Khartoum d'avoir eu recours à des armes chimiques dans le cadre du conflit opposant l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR).

Violation présumée d'un traité international

Selon les documents officiels, ces sanctions sont imposées pour une durée minimale d'un an. Elles font suite à une violation présumée de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, un traité que le Soudan a ratifié en 1999. Le Département d'État affirme que le gouvernement soudanais a utilisé des armes chimiques en 2024, sans toutefois révéler la nature exacte des substances ni les circonstances précises. Il est également précisé que ces attaques auraient été menées contre les FSR, avec l'aval présumé du chef d'état-major de l'armée, le général Abdel Fattah al-Burhan.

Un dispositif de sanctions renforcé

Les sanctions décidées par Washington comprennent :



La suspension de toutes les ventes d'armes au gouvernement soudanais,

Des restrictions d'accès aux financements publics américains,

Une limitation des exportations vers le Soudan,

à l'exception des produits agricoles et de l'aide humanitaire d'urgence. Khartoum dément et dénonce un «chantage politique»

Le gouvernement soudanais a fermement rejeté les accusations, qualifiant la décision américaine de «chantage politique inacceptable». Dans un communiqué, le porte-

parole des autorités soudanaises a dénoncé ce qu'il considère comme une tentative de déstabilisation, dans un contexte où le Soudan est déjà confronté à de graves tensions internes et à un conflit prolongé entre les factions armées. Un climat diplomatique tendu

Cette affaire marque un nouvel épisode de tension entre Khartoum et Washington, alors que les efforts de médiation pour une sortie de crise au Soudan peinent à aboutir. La situation humanitaire dans le pays continue de se détériorer, et ces nouvelles sanctions pourraient alourdir davantage le climat politique et diplomatique autour du conflit soudanais.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



Le 30 juin 2025, la République démocratique du Congo (RDC) a célébré le 65e anniversaire de son indépendance, dans un contexte marqué par des espoirs renouvelés de paix dans l'est du pays. À l'occasion de cette date symbolique, le président Félix Tshisekedi a prononcé un discours à la nation, mettant en avant l'accord de paix récemment signé avec le Rwanda, le 27 juin à Washington, sous l'égide de partenaires internationaux.

Un tournant diplomatique attendu

Présenté comme une étape décisive dans la résolution d'un conflit vieux de près de trois décennies, cet accord vise à désamorcer les tensions entre Kinshasa et Kigali, tout en posant les bases d'une coopération

sécuritaire régionale renforcée. Tshisekedi a salué un « tournant vers la stabilité », tout en appelant à une vigilance collective face à la fragilité de cette paix naissante.

« La paix ne sera durable que si elle repose sur une volonté partagée de tourner la page des violences, de rendre justice aux victimes et de bâtir ensemble un avenir meilleur », a déclaré le chef de l'État.

Justice, minerais et transition énergétique

Le président a également réitéré son engagement en faveur des réparations pour les crimes commis dans l'est du pays, affirmant sa volonté de traduire les responsables en justice, quels que soient leur rang ou leur origine.

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

65 ans d'indépendance de la RDC : Tshisekedi appelle à l'union sacrée autour de l'accord de paix signé à Washington

Sur le plan économique, Tshisekedi a annoncé la signature imminente d'un accord stratégique avec les États-Unis concernant la vente de minerais critiques (cobalt, lithium, cuivre), essentiels à la transition énergétique mondiale. Il a promis que les retombées économiques bénéficieront directement au peuple congolais, tout en assurant que les ressources nationales ne seront pas bradées.

Un message d'unité nationale
Dans un appel solennel à l'union nationale, le président a appelé à transcender les divisions politiques, soulignant la nécessité de « dépasser les clivages partisans pour servir l'intérêt supérieur de la nation ». Il a également évoqué sa rencontre avec l'opposant Martin Fayulu, la qualifiant de geste fort en faveur de la réconciliation.

L'opposition appelle à un dialogue national
Réagissant à l'accord de paix, Martin Fayulu a salué une opportunité, bien que perfectible, de mettre fin aux violences. Il a toutefois souligné l'urgence d'un « dialogue national inclusif », jugeant indispensable une concertation élargie pour restaurer la confiance nationale.



**ATHARI
ADVISORS**

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>
+2250759956898
infos@athari-as.com



Le mardi 1er juillet 2025, le Mali a été secoué par une série d'attaques simultanées menées par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JNIM), affilié à Al-Qaïda. Selon l'état-major des forces armées maliennes (FAMa), les assauts ont visé sept localités du sud du pays, dès l'aube, autour de 4 heures du matin : Kayes, Nioro du Sahel, Niono, Gogui, Molodo, Sandaré et Diboli.

Cibles militaires et civiles attaquées

Les attaques ont visé des positions militaires et civiles, dans ce qui s'apparente à une opération coordonnée de grande envergure. Des témoins ont rapporté avoir

entendu de violentes détonations dès l'aube, avec des échanges de tirs qui ont parfois duré jusqu'en milieu de matinée. À Kayes, grande ville de plus de 190 000 habitants, d'épais panaches de fumée noire ont envahi le ciel, comme en témoignent plusieurs vidéos diffusées sur les réseaux sociaux.

Le camp militaire, plusieurs commissariats, ainsi que la résidence du gouverneur ont subi d'importants dégâts. Des pertes humaines sont également à déplorer, bien que les autorités n'aient pas encore communiqué de bilan officiel concernant les civils ou les forces de défense.

Politique

Mali : le JNIM mène des attaques coordonnées dans sept villes, plus de 80 jihadistes neutralisés selon l'armée

Revendication du JNIM et riposte de l'armée

Le JNIM a revendiqué les attaques, affirmant avoir pris le contrôle de trois casernes et de positions stratégiques à Niono, Kayes et Nioro du Sahel. Il évoque également des bombardements contre la caserne de Molodo.

Cependant, la riposte de l'armée malienne ne s'est pas fait attendre. À Niono, l'aviation aurait été engagée pour contrer les assaillants. Des images montrant des jihadistes morts, des motos et véhicules incendiés, circulent déjà sur plusieurs canaux locaux.

Reprise du contrôle et situation sous tension

Selon l'état-major malien, les forces de défense ont réussi à reprendre le contrôle de la ville de Kayes, où les habitants ont commencé à déblayer les ruines et les décombres. Diboli, à la frontière avec le Sénégal, a également été ciblée, tout comme les villes de Nioro et Niono, proches de la frontière mauritanienne. Cette attaque d'ampleur inédite dans le sud-ouest du pays, zone jusque-là relativement épargnée, marque une extension géographique alarmante des capacités du JNIM,

Mian Agency

SERVICES DE RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



Le projet de nouvelle Constitution guinéenne a été présenté en début de semaine dernière à la télévision nationale, marquant une étape majeure dans le processus de transition politique en cours. Ce texte, qui sera soumis à référendum le 21 septembre prochain, introduit plusieurs réformes significatives, à commencer par l'allongement du mandat présidentiel de cinq à sept ans, renouvelable une seule fois.

Parmi les autres nouveautés figurent la création d'un Sénat, ainsi que d'une Cour spéciale de justice de la République, chargée de juger le président et les membres du gouvernement en cas de haute trahison, de crimes ou de délits commis pendant l'exercice de leurs fonctions.

La lecture intégrale du texte à la télévision nationale visait à permettre à la population de s'approprier les

principales dispositions du projet. Tout en introduisant des changements notables, le texte conserve, selon ses rédacteurs, l'esprit des lois fondamentales précédentes. Le président de la transition, Mamadi Doumbouya, a exprimé le souhait de voir émerger une Constitution qui « ressemble et rassemble les Guinéens », en évitant un simple « copié-collé » des textes passés.

L'introduction d'un Sénat dont un tiers des membres sera nommé directement par le chef de l'État suscite toutefois des débats, de même que l'annonce de la création de la Cour spéciale. Cette dernière semble entrer en contradiction avec l'article 74 du texte, qui accorde une immunité civile et pénale aux anciens présidents pour les actes accomplis dans le cadre de leurs fonctions. Ce point est d'autant plus sensible qu'une procédure

Politique

Guinée : un mandat présidentiel de sept ans, renouvelable une fois dans le projet de nouvelle Constitution

judiciaire est actuellement ouverte contre l'ancien président Alpha Condé, accusé de crimes commis sous son régime.

Autre évolution importante : le projet autorise désormais les candidatures indépendantes à l'élection présidentielle, ce qui représente une avancée démocratique saluée par plusieurs observateurs. En revanche, une disposition initiale prévoyant que « nul ne peut, de sa vie, exercer plus de deux mandats » a été supprimée du texte final avant sa remise au général Doumbouya.

Le porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, a justifié ce retrait en évoquant une formulation consensuelle, adoptée selon lui par les parlementaires ayant travaillé sur le projet. « Cette nouvelle formulation ne crée pas de doute », a-t-il affirmé, précisant que le projet de Constitution est le fruit d'un travail collectif et inclusif. Le texte, qui vise à offrir un nouveau socle juridique à la Guinée, sera désormais soumis au jugement du peuple. Le référendum du 21 septembre marquera une étape décisive dans le retour à l'ordre constitutionnel et la définition du cadre politique futur du pays.



ATHARI ADVISORS

Un cabinet de conseil engagé dans la transformation durable

<https://athari-as.com/>
+2250759956898
infos@athari-as.com

Lire plus :<https://hamanie.news/>

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique

Politique

Mali : Assimi Goïta confirmé pour une transition de cinq ans. Plus de limitation de mandats.

Le Conseil national de Transition (CNT) du Mali a adopté, jeudi 3 juillet, à l'unanimité, un projet de révision de la Charte de la Transition, marquant une étape clé dans l'évolution politique du pays. Les 131 conseillers présents ont voté favorablement, sans opposition ni abstention, à l'issue d'un examen approfondi mené par les commissions compétentes. Cette révision introduit des modifications majeures dans le cadre juridique de la transition. La nouvelle Constitution, adoptée le 22 juillet 2023, devient désormais la norme juridique suprême, prévalant sur la Charte en cas de contradiction entre les deux textes.

La durée de la transition est fixée à cinq ans, avec la possibilité de renouvellements illimités. Selon les termes du texte adopté, cette mesure vise à « garantir la stabilité jusqu'à la pacification complète du territoire ». Des élections anticipées restent envisageables si les conditions sécuritaires le permettent. Autre évolution de taille : la levée de l'inéligibilité qui frappait jusqu'ici les autorités de transition. Le président de la Transition,



les membres du gouvernement et les conseillers du CNT pourront désormais se porter candidats aux prochaines élections, ouvrant ainsi la voie à une plus grande participation politique au sein des institutions. Le texte consacre également la primauté constitutionnelle, introduisant un mécanisme de contrôle juridique des dispositions transitoires en vigueur.

Le général Assimi Goïta, qui conduit la transition depuis mai 2021, doit désormais promulguer ce texte pour permettre son entrée en vigueur. Cette promulgation représente la dernière étape avant l'application effective des nouvelles dispositions. Cette réforme s'inscrit dans le cadre des recommandations

du Dialogue inter-malien tenu en avril 2025, et fait suite aux Assises nationales de la refondation de décembre 2021. Elle intervient dans un contexte où les autorités cherchent à concilier stabilité institutionnelle, sécurité et exigences de transparence démocratique.

Le Mali est engagé dans une transition politique depuis le coup d'État d'août 2020, qui a conduit au renversement du président Ibrahim Boubacar Keïta. Ce processus a été « rectifié » en mai 2021, lorsque le colonel Assimi Goïta a pris la tête du pays. Aujourd'hui général, il pourrait, à la faveur de cette révision, redéfinir durablement le paysage politique malien.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Le 2 juillet 2025, Abidjan a été le théâtre d'un événement susceptible de raviver les tensions diplomatiques entre la Côte d'Ivoire et le Mali : l'arrestation de Mamadou Awa Gassama, figure influente du Conseil national de transition (CNT) malien et critique virulent du gouvernement ivoirien. Alors qu'il s'apprêtait à se rendre à Séguéla, dans le nord-ouest du pays, pour assister aux funérailles d'un proche, il a été interpellé dans des circonstances encore floues, puis placé sous mandat de dépôt.

Un acteur politique au cœur du processus de transition malien

Mamadou Awa Gassama n'est pas un inconnu dans le paysage politique malien. Ancien député de Kayes, il a été une figure active de l'Union pour la République et la Démocratie (URD), parti fondé par le défunt Soumaila Cissé. Militant de longue date, il s'est illustré par sa défense des intérêts nationaux et ses prises de

position souvent tranchées.

Depuis la chute du régime civil en 2021 et la prise du pouvoir par les militaires, Gassama a su se positionner. Il a été nommé au Conseil national de transition, organe législatif mis en place par la junte pour piloter la transition. Ce rôle lui a conféré une influence notable dans les cercles du pouvoir à Bamako, tout en cristallisant les critiques à son encontre, notamment de la part d'observateurs ivoiriens.

Une arrestation entourée de zones d'ombre

Selon nos informations, Mamadou Awa Gassama aurait été arrêté à Abidjan avant de pouvoir rejoindre Séguéla. Les chefs d'accusation évoqués — outrage, incitation à la haine et tentative de déstabilisation des institutions — sont particulièrement graves, et reflètent un climat de méfiance croissante entre les deux États.

Politique

Côte d'Ivoire :

Mamadou Awa Gassama, membre influent de la junte malienne, arrêté à Abidjan et placé sous mandat de dépôt

Aucune communication officielle n'a été faite par les autorités ivoiriennes à ce stade, mais l'affaire est suivie de près à Bamako, où certains proches du pouvoir dénoncent une provocation politique.

Une figure critique envers Abidjan

Gassama s'est imposé ces derniers mois comme l'un des porte-voix les plus virulents de la junte malienne sur la scène régionale. Sur les réseaux sociaux, il a fustigé la Côte d'Ivoire, l'accusant d'ingérence déguisée dans les affaires des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), née du retrait conjoint du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO en janvier dernier.

Ses déclarations contre Abidjan, qu'il accuse de jouer un double jeu diplomatique, ont contribué à tendre un peu plus les relations entre les deux pays, déjà fragilisées par l'affaire des 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali en 2022, et libérés plusieurs mois plus tard.

Une mémoire encore vive et des réactions contrastées. L'épisode de la détention des soldats ivoiriens à Bamako reste un traumatisme pour la Côte d'Ivoire.



**ECLAIR
CONSULTING**

*la langue au
service de
l'influence
africaine*

En savoir plus :
<https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 |
(+225) 07 87 59 89 97
info@eclairconsulting.net

Immeuble Juridis /
Riviera Palmeraie route
Y4 Abidjan , Abidjan ,
Côte d'Ivoire

[Lire plus :https://hamanie.news/](https://hamanie.news/)

Politique

Tchad : Succès Masra met fin à sa grève de la faim après sept jours de jeûne total

Au Tchad, Succès Masra, opposant politique et ancien Premier ministre de transition, détenu depuis près de deux mois, a mis fin à sa grève de la faim entamée le 24 juin dernier. Il protestait contre ce qu'il considère comme une arrestation arbitraire, dans un contexte de forte tension politique. Son jeûne, strict et sans apport hydrique ni médical, a duré sept jours, affectant gravement son état de santé.

Un enchaînement d'événements décisifs

Plusieurs éléments ont contribué à sa décision d'arrêter ce geste extrême. D'abord, une manifestation symbolique s'est tenue le jeudi 26 juin dans les rues de N'Djamena : des dizaines de femmes, jeunes et âgées, ont défilé — certaines pratiquement nues — pour dénoncer l'injustice de sa détention. Ce geste fort a été salué par plusieurs observateurs comme un moment marquant de mobilisation citoyenne, notamment dans le sud du pays, fief traditionnel de l'opposition.

Ensuite, la visite de sa mère, le samedi 28 juin, a eu un impact émotionnel déterminant. Selon ses proches, elle l'aurait supplié de s'arrêter,



son médecin personnel a pu lui rendre visite et lui a formellement recommandé de se réalimenter, face à une dégradation rapide de son état. Sous cette pression familiale et médicale, Succès Masra a recommencé à boire des liquides dès le dimanche soir. Selon ses proches, son état s'améliore progressivement.

Une mobilisation au-delà des frontières

La solidarité ne s'est pas limitée au Tchad. En France, le chanteur et auteur tchadien Kaar Kaas Sonn avait entamé, le lundi 24 juin à Laval, une grève de la faim en soutien à Masra. Il y a mis fin en même temps que l'opposant, déclarant avoir atteint son objectif : attirer l'attention internationale sur la situation des droits humains au Tchad et dénoncer la dérive autoritaire du régime.

Une situation politique toujours préoccupante

L'arrestation de Succès Masra, le caractère politique du procès qui le vise, et la répression des voix dissidentes continuent de susciter de vives inquiétudes, tant au niveau national qu'international. Sa grève de la faim aura servi à mettre en lumière les conditions de détention, l'absence de garanties judiciaires et les atteintes répétées à la liberté d'expression.

Si la fin de ce jeûne constitue un soulagement temporaire, elle ne règle pas la question de fond : celle d'un espace politique de plus en plus fermé et d'un système judiciaire perçu comme instrumentalisé. La mobilisation se poursuit donc, autour de la libération de Masra, mais aussi pour la défense des libertés fondamentales au Tchad.

Lire plus :<https://hamanie.news/>



LE CENTRE MÉDICAL PAUL LANGERHANS (CMPL)

SPÉCIALITÉS

DIABÈTE,
TROUBLES
MÉTABOLIQUES,
NUTRITION CLINIQUE,
MEDECINE GÉNÉRALE,
GYNÉCOLOGIE,
PEDIATRIE,
LABORATOIRE.

CONTACTS

07 10 78 14 06
27 22 34 55 60

CDNA.MEDICAL@GMAIL.COM

LOCALISATION

RIVIERA PALMERAIE,
ROSIERS PROGRAMME 2,
BARRIÈRE 2

ÉCONOMIE



En savoir plus : infos@athari-as.com
+2250759956898 / infos@athari-as.com
Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, Angré Nouveau CHU

Economie**Sénégal : le pays désormais le plus endetté d'Afrique avec une dette publique estimée à 119 % du PIB, selon Barclays**

Le Sénégal est désormais le pays africain le plus endetté, avec une dette publique atteignant 119 % de son Produit Intérieur Brut (PIB) en 2024, selon un rapport récent de la banque britannique Barclays. Ce chiffre marque une hausse spectaculaire par rapport à l'estimation précédente de 99,7 % en 2023, et soulève de vives inquiétudes quant à la viabilité financière du pays. Cette progression de près de 20 points en un an constitue un signal d'alarme pour l'économie sénégalaise. D'après Barclays, cette estimation repose sur une dette publique évaluée à environ 23 500 milliards de francs CFA à la fin de l'année 2023, rapportée à un PIB 2024 encore en cours de consolidation.

Des alertes déjà émises par le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme dès avril 2024, en plaçant le Sénégal en tête des pays les plus endettés d'Afrique, avec une dette représentant alors 111,4 % du PIB. Le nouveau chiffre communiqué par Barclays confirme donc une dérive préoccupante de la trajectoire d'endettement du pays.

Audit en cours, incertitudes persistantes

Face à cette situation critique, le gouvernement sénégalais a annoncé

le lancement d'une revue approfondie de la dette publique pour la période 2019–2024, confiée à un cabinet d'audit indépendant. Néanmoins, l'absence à ce jour de chiffres consolidés accentue l'incertitude autour de la situation réelle des finances publiques.

Réaction des marchés : sanction immédiate

Les marchés financiers ont immédiatement réagi. La valeur des obligations sénégalaises en dollars a chuté de 9,1 % depuis le début de l'année, une baisse supérieure à celle enregistrée en Ukraine, pays pourtant en guerre. Cette perte de confiance se traduit par une hausse attendue des coûts d'emprunt, rendant plus difficile l'accès du Sénégal aux financements internationaux à des conditions favorables.

Un prêt du FMI toujours suspendu

Autre conséquence directe : le prêt de 1,8 milliard de dollars accordé par le FMI demeure suspendu, dans l'attente de garanties de transparence et d'une meilleure compréhension de la trajectoire budgétaire du pays.

[Lire plus <https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Economie**Côte d'Ivoire : Karna Coulibaly confirmé au poste de Directeur général de la BHCI**

Le Conseil d'administration de la Banque de l'habitat de Côte d'Ivoire (BHCI) a confirmé récemment M. Karna Patrice Coulibaly dans ses fonctions de Directeur général, une décision prise à l'unanimité des administrateurs. Cette nomination traduit la confiance renouvelée accordée à cet expert chevronné du secteur bancaire ivoirien. Avec plus de 20 ans d'expérience, Karna Coulibaly avait été nommé Directeur général par intérim le 30 juillet 2024, après avoir occupé le poste de Directeur général adjoint depuis décembre 2022. Il a notamment joué un rôle central dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique « BH AMBITION 2025 », qui a permis à la banque de stabiliser ses activités et de renouer avec la croissance.

Un profil solide au service de l'immobilier. Dans ses nouvelles fonctions, M. Coulibaly aura pour mission de

renforcer la solidité financière de la BHCI et d'accroître sa compétitivité sur le marché bancaire, avec un accent particulier sur le financement de l'immobilier, cœur de métier de la banque. La BHCI bénéficie du soutien de l'État de Côte d'Ivoire et de plusieurs actionnaires institutionnels et privés, dont la BNI, Demack SA, Somavie, NSIA Vie Assurances Côte d'Ivoire, l'ANAH et la BOAD.

Diplômé en droit des affaires de l'Université nationale de Côte d'Ivoire et titulaire d'un diplôme de l'Institut technique de banque du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Paris, Karna Coulibaly dispose de l'expertise requise pour piloter la transformation de la BHCI et accompagner son ambition de devenir un acteur clé du développement du secteur immobilier ivoirien.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**

Economie

Maroc : vers une transformation aéroportuaire avec la stratégie « Aéroports 2030 »



En 2024, le Maroc franchit un cap significatif dans le secteur aérien, avec un trafic dépassant les 60 millions de passagers, soutenu par une croissance record du tourisme et des liaisons internationales. Dans ce contexte dynamique, le Royaume a lancé une stratégie ambitieuse baptisée « Aéroports 2030 », visant à transformer en profondeur le paysage aéroportuaire national au cours de la prochaine décennie.

L'Office national des aéroports (ONDA) a amorcé une réorganisation structurelle de grande ampleur pour préparer le déploiement de cette vision. Deux pôles stratégiques de l'établissement public, en charge de la navigation aérienne et de l'exploitation aéroportuaire, sont actuellement en phase de recrutement de nouveaux directeurs. En attendant ces nominations, des responsables ont été désignés par intérim afin d'assurer la continuité des opérations. Par ailleurs, les directeurs en poste voient leurs fonctions redéfinies pour accompagner les projets structurants, tout en demeurant sous l'autorité du directeur général.

Cette refonte organisationnelle s'inscrit dans une dynamique de nouvelle gouvernance, déjà enclenchée au sein du pôle commercial, avec la nomination récente d'un nouveau directeur. Celui-ci aura pour mission de stimuler la performance économique, de

renforcer les partenariats stratégiques et de transformer les plateformes aéroportuaires en hubs multiservices intégrés.

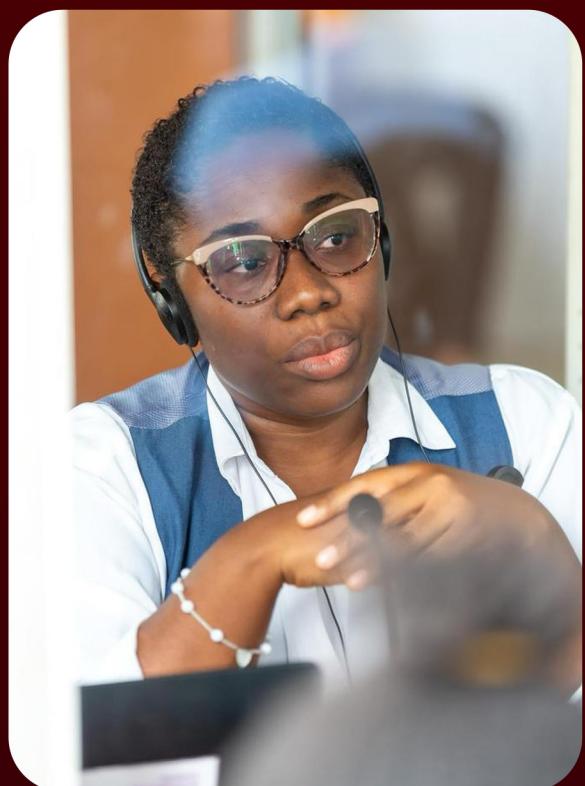
La stratégie « Aéroports 2030 » constitue l'un des piliers majeurs de la politique de modernisation des infrastructures de transport du Maroc. Elle entend faire des aéroports non seulement des points de connectivité internationale, mais aussi de véritables accélérateurs de développement économique régional. L'ONDA considère sa réforme interne comme un levier clé pour anticiper la croissance du trafic aérien, améliorer la qualité des services, et accroître la compétitivité du Royaume dans le secteur du transport aérien.

En parallèle, un accent particulier est mis sur le développement des compétences internes, à travers une meilleure structuration des fonctions managériales. L'objectif est de construire une organisation agile, capable de répondre aux défis technologiques, logistiques et environnementaux auxquels les aéroports marocains seront confrontés à l'horizon 2030.

Avec cette stratégie résolument tournée vers l'avenir, le Maroc affirme son positionnement en tant qu'acteur majeur de l'aviation sur le continent, prêt à relever les défis d'un secteur en mutation tout en consolidant sa croissance économique.

[Lire plus :<https://hamanie.news/>](https://hamanie.news/)

L'actualité pour l'Afrique et par l'Afrique



En savoir plus : <https://eclairconsulting.net/>

(+225) 27 22 20 41 68 | (+225) 07 87 59 89 97 / info@eclairconsulting.net
Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

GRAND FORMAT

Esther
SORO-MIAN

LE PARI D'UNE AGRICULTURE
À IMPACT

Le pari d'une agriculture à impact

ESTHER SORO-MIAN



Dans un contexte où les questions agricoles, alimentaires et sanitaires s'imposent plus que jamais dans les agendas africains, certaines voix apportent à la fois expertise, lucidité et engagement. Esther SORO-MIAN est de celles-là. Ingénierie agronome diplômée de l'INP-HB, elle a enrichi son parcours par un Master de recherche en Nutrition et Santé à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, et un Mastère Spécialisé en Stratégie et Développement d'Affaires Internationales à

CentraleSupélec et EM Lyon en France. Son chemin professionnel est à l'image de son profil : transversal, ancré dans le réel, mais toujours orienté impact.

Dans cet entretien, elle revient sur son parcours, décrypte les défis du secteur agricole et partage sa vision pour une souveraineté alimentaire réelle en Côte d'Ivoire et en Afrique de l'Ouest.



Vous êtes ingénier agronome de formation. Qu'est-ce qui vous a poussée vers ce choix initial ?

Mon intérêt pour l'agriculture remonte à très loin. J'ai grandi dans un environnement où la terre avait une place centrale, pas seulement comme moyen de subsistance, mais aussi comme vecteur de lien social, de transmission, de dignité. J'ai très tôt compris que l'agriculture, en Afrique en particulier, dépasse la simple activité économique. Elle touche à des dimensions essentielles : la souveraineté alimentaire, la santé des populations, la stabilité sociale, l'inclusion des femmes et des jeunes.

Choisir l'agronomie à l'INP-HB, c'était une manière pour moi d'entrer de façon rigoureuse dans cet univers. Je voulais comprendre

scientifiquement comment produire mieux, mais aussi plus durablement, comment valoriser nos ressources, comment connecter les réalités du terrain aux exigences de transformation, de marché et de résilience. L'agriculture, pour moi, c'est un levier stratégique. Un pays qui ne maîtrise pas sa capacité à nourrir sa population, qui dépend trop des importations, ou qui laisse ses producteurs en marge, est vulnérable. À l'inverse, une agriculture bien pensée, structurée, modernisée, devient un pilier de développement économique, de santé publique et de justice sociale. Ce choix initial était donc un engagement de fond, une manière de lier savoir, impact et vision.

Vous avez ensuite complété ce parcours par des formations en nutrition et en stratégie d'affaires. Pourquoi ce croisement ?

Parce que produire ne suffit effectivement pas. Il ne s'agit pas uniquement de cultiver ou d'augmenter les rendements : encore faut-il que ce que nous produisons soit bon pour la santé, accessible à tous, et inscrit dans une logique de durabilité économique et sociale. Mon master en nutrition et santé m'a permis d'approfondir le lien direct entre l'alimentation et la santé publique. J'y ai compris à quel point nos habitudes alimentaires, souvent influencées par des contraintes socio-économiques ou par des tendances de consommation peu adaptées à nos réalités locales, ont un impact profond sur les maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou l'obésité.

D'un autre côté, ma formation en stratégie et développement d'affaires à CentraleSupélec et EM Lyon m'a permis de prendre de la hauteur. J'ai appris à structurer des projets complexes, à piloter des modèles économiques, à penser en termes de chaînes de valeur, de financement, de partenariats stratégiques. Ces outils sont indispensables si l'on veut transformer structurellement un secteur comme l'agriculture ou la nutrition en Afrique.

Ce croisement, finalement, m'a offert une vision holistique : mieux comprendre ce que les gens mangent, pourquoi ils le mangent, comment c'est produit, distribué, financé — et surtout, comment on peut améliorer tout cela de manière cohérente, réaliste et durable.

Votre carrière vous a menée du secteur public à l'entrepreneuriat, en passant par le conseil. Que retirez-vous de ces expériences croisées ?

Ce parcours, je le considère comme une richesse. Chacun de ces univers m'a apporté des outils, des réflexes et une posture différente face aux problèmes. Le secteur public, notamment à travers mon passage au ministère de l'Agriculture et à l'Ambassade de France, m'a appris la complexité des politiques publiques : la lenteur parfois, mais aussi la nécessité de construire des cadres durables, de concilier les intérêts multiples, d'agir à grande échelle et sur le long terme.

Le conseil m'a formée à la rigueur méthodologique : poser les bonnes questions, analyser froidement les données, structurer des solutions, mais surtout piloter le changement dans des environnements souvent complexes. C'est aussi là que j'ai pris conscience de l'importance de l'adhésion

humaine dans toute transformation, même quand les outils sont brillants.

L'entrepreneuriat, enfin, m'a reconnectée au terrain dans toute sa vérité. Il m'a obligée à sortir des PowerPoint et à écouter les réalités d'un producteur qui a besoin de semences à crédit ou d'un patient en surpoids qui n'a pas le temps de cuisiner. J'ai dû faire preuve d'agilité, de réactivité, mais aussi de courage face à l'incertitude.

Au croisement de ces expériences, j'ai développé une capacité à naviguer entre vision stratégique et action concrète. À me situer à la fois dans la salle de réunion où l'on pense les modèles et sur le terrain où ils prennent vie — ou échouent, si l'on n'est pas attentif aux réalités humaines.



Votre carrière vous a menée du secteur public à l'entrepreneuriat, en passant par le conseil. Que retirez-vous de ces expériences croisées ?

Ce parcours, je le considère comme une richesse. Chacun de ces univers m'a apporté des outils, des réflexes et une posture différente face aux problèmes. Le secteur public, notamment à travers mon passage au ministère de l'Agriculture et à l'Ambassade de France, m'a appris la complexité des politiques publiques : la lenteur parfois, mais aussi la nécessité de construire des cadres durables, de concilier les intérêts multiples, d'agir à grande échelle et sur le long terme.

Le conseil m'a formée à la rigueur méthodologique : poser les bonnes questions, analyser froidement les données, structurer des solutions, mais surtout piloter le changement dans des environnements souvent complexes. C'est aussi là que j'ai pris conscience de l'importance de l'adhésion

humaine dans toute transformation, même quand les outils sont brillants.

L'entrepreneuriat, enfin, m'a reconnectée au terrain dans toute sa vérité. Il m'a obligée à sortir des PowerPoint et à écouter les réalités d'un producteur qui a besoin de semences à crédit ou d'un patient en surpoids qui n'a pas le temps de cuisiner. J'ai dû faire preuve d'agilité, de réactivité, mais aussi de courage face à l'incertitude.

Au croisement de ces expériences, j'ai développé une capacité à naviguer entre vision stratégique et action concrète. À me situer à la fois dans la salle de réunion où l'on pense les modèles et sur le terrain où ils prennent vie — ou échouent, si l'on n'est pas attentif aux réalités humaines.

Vous travaillez également sur des projets de nutrition clinique. En quoi l'alimentation est-elle aussi une affaire agricole ?

L'alimentation est le point de jonction entre la terre et notre santé. Trop souvent, on dissocie les deux : on traite la maladie d'un côté, on parle d'agriculture de l'autre. Pourtant, ce que nous produisons conditionne ce que nous consommons, et donc ce que nous devenons, physiologiquement parlant.

Aujourd'hui, une grande partie des pathologies chroniques — diabète, hypertension, surpoids, maladies cardiovasculaires — sont liées à des déséquilibres alimentaires. Or, ces déséquilibres ne viennent pas seulement des habitudes ou des choix individuels, mais aussi de l'offre disponible sur les marchés : produits ultra-transformés, manque de diversité, saisonnalité mal gérée, ou encore abandon des cultures locales nutritives au profit de denrées importées, souvent pauvres sur le plan nutritionnel.

Si l'on veut vraiment améliorer la santé publique, il faut commencer par changer

notre manière de produire et de consommer. Revenir à une agriculture locale, respectueuse des saisons et des sols. Remettre en valeur ce que nous avons parfois oublié : les légumes de chez nous, les céréales complètes, les produits simples mais riches. Et surtout, créer du lien entre ceux qui produisent et ceux qui mangent, en rapprochant les deux bouts de la chaîne. C'est aussi en soutenant ces cultures vivrières, souvent modestes mais précieuses pour notre santé, que nous ferons avancer les choses.

En résumé, l'agriculture et la santé ne sont pas deux secteurs cloisonnés : ce sont deux piliers du même édifice. On ne peut pas prévenir les maladies sans repenser ce que nous mettons dans nos assiettes. Et on ne peut pas transformer l'alimentation sans revoir notre manière de produire.

NOTRE VISION DONNER TOUTE SA PLACE À LA SCIENCE AFRICAINE DANS LES DÉBATS, LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES MÉDICALES, EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE.

NOTRE MISSION

- ② VALORISER LES TRAVAUX DE RECHERCHE MÉDICALE EN AFRIQUE.
- ② DIFFUSER LES INNOVATIONS, SAVOIRS ET EXPERTISES DES PROFESSIONNELS DU CONTINENT.

... CLINIENS,





CENTRE MÉDICAL
PAUL LANGERHANS

SPÉCIALITÉS

- Diabète
- Troubles métaboliques
- Nutrition clinique
- Médecine générale
- Gynécologie
- Pédiatrie
- Laboratoire



Contacts
07 10 78 14 06 / 27 22 34 55 60 / cdna.medical@gmail.com

localisation
Riviera palmeraie, rosiers programme 2, barrière 2

Vous avez accompagné des projets soutenus par la BAD ou la Banque Mondiale. Quelles leçons tirez-vous de ces expériences ?

Ces expériences m'ont beaucoup appris, notamment sur l'importance et la complexité de concevoir des projets à fort impact à grande échelle.

Mais ce que j'ai surtout appris, c'est que l'efficacité de ces projets dépend moins des montants engagés que de leur capacité à s'ancrer dans les réalités locales. Trop souvent, on voit des modèles très bien pensés sur le papier, mais qui échouent à être adoptés ou pérennisés sur le terrain. Pourquoi ? Parce que les dynamiques sociales, culturelles, économiques ne sont pas suffisamment prises en compte. Parce que les producteurs sont vus comme des bénéficiaires, et non

comme des partenaires de co-construction. Les projets qui réussissent sont ceux qui prennent le temps d'écouter, de comprendre, de former, de structurer. Ceux qui intègrent la gouvernance locale — les coopératives, les élus, les acteurs privés — dès le départ. Et surtout, ceux qui pensent la chaîne de valeur dans son ensemble : de la production à la commercialisation, en passant par la transformation, le financement, la logistique, la qualité.

En résumé, la coopération est précieuse, mais elle ne peut pas se faire à distance. Elle doit être enracinée, participative, et évolutive.



Parlons technologie. Croyez-vous que l'agriculture numérique peut transformer le secteur agricole en Afrique ?

Absolument — mais pas n'importe comment. Le numérique représente un levier immense pour moderniser notre agriculture, améliorer la productivité, réduire les pertes, et surtout raccourcir la distance entre le producteur et le marché. Il peut permettre à un agriculteur de savoir à quel prix vendre son produit, de recevoir des alertes météo, d'optimiser l'utilisation de ses intrants, ou encore d'accéder à un crédit grâce à son historique de transactions.

Mais encore une fois cette transformation ne sera possible que si le digital est pensé pour nos réalités. Il ne suffit pas d'importer des solutions toutes faites. Il faut développer ou adapter des outils simples et accessibles en zone rurale, dans des langues locales, parfois même utilisables sans connexion permanente. Et surtout, il faut former. Un outil technologique, sans accompagnement, reste une coquille vide. L'enjeu n'est pas seulement technique, il est aussi humain et organisationnel.

Que pensez-vous des politiques agricoles actuelles en Afrique de l'Ouest ?

Il serait injuste de dire que rien n'a été fait. Ces dernières années, on a vu émerger des plans d'investissement agricole, des programmes de soutien aux filières, des réformes sur les marchés agricoles, des efforts pour favoriser la transformation locale qui sont à saluer.

Mais malgré ces avancées, il reste un vrai problème de cohérence et de continuité. Trop de politiques agricoles sont pensées en silos ou à court terme. Certaines sont dictées par l'urgence (crise alimentaire, choc climatique, pression sociale), d'autres par des cycles politiques, sans vision structurelle. Résultat : des initiatives prometteuses finissent souvent abandonnées, mal évaluées ou non capitalisées.

Il nous faut des politiques agricoles stables, cohérentes, orientées résultats. Avec des priorités claires : améliorer l'emploi rural, renforcer la souveraineté alimentaire, sécuriser les revenus des producteurs, favoriser la transformation locale et encourager l'intégration régionale des marchés.

Mais au-delà des intentions, ce sont les mécanismes de mise en œuvre qui doivent changer : mieux planifier, mieux suivre, mieux évaluer, et surtout associer les acteurs de terrain — producteurs, entreprises agricoles, chercheurs, collectivités — à toutes les étapes. C'est à cette condition que les politiques agricoles deviendront des leviers puissants de transformation.



Enfin, si vous deviez formuler une ambition pour l'agriculture ivoirienne dans les 10 prochaines années, quelle serait-elle ?

J'espère et je suis engagée pour une agriculture ivoirienne qui soit productive, inclusive et stratégique. Une agriculture capable de nourrir dignement tous les Ivoiriens, avec des produits sains, accessibles, qui valorisent notre biodiversité et nos savoir-faire.

Je veux voir émerger un secteur agricole qui crée massivement des emplois décents, en particulier pour les jeunes et les femmes. Un secteur vivant, présent aussi bien dans les zones rurales que dans les villes, à travers la transformation, la distribution ou les services. Je suis convaincue que renforcer notre souveraineté alimentaire passe par là : produire et transformer localement, réduire notre dépendance aux importations,

rendre nos filières plus compétitives et plus attractives pour les investisseurs.

Ce n'est pas une utopie. C'est une vision claire, construite sur l'expérience, nourrie par l'engagement. Elle exige des choix politiques forts, des partenariats ambitieux, une meilleure gouvernance, mais aussi un changement de mentalité dans notre rapport à la terre, à l'alimentation, à la ruralité.

Et surtout, cette transformation ne peut se faire seule. Elle repose sur l'intelligence collective : celle des agriculteurs, des chercheurs, des décideurs, des entrepreneurs. L'agriculture est un pilier de notre société. Il est temps de la considérer comme telle.



En savoir plus : <https://www.yodan.ci/>

(+225) 07 89 27 11 40 / info@yodan.ci

Immeuble Juridis / Riviera Palmeraie route Y4 Abidjan , Abidjan , Côte d'Ivoire

SOCIÉTÉ

Société

Tragédie au Burundi : six personnes lynchées à mort après des accusations de sorcellerie



Le lundi 30 juin, sur la colline de Gasarara, à une dizaine de kilomètres de Bujumbura, une scène d'une extrême violence s'est déroulée : six personnes ont été tuées lors d'un lynchage collectif, après avoir été accusées de sorcellerie. Les faits, survenus en fin d'après-midi, s'inscrivent dans un contexte de tension lié à plusieurs décès inexpliqués survenus récemment dans la région.

Selon des témoins, un groupe de jeunes, armés de gourdins et de pierres, a fait irruption dans une dizaine de foyers pour en extraire violemment les occupants. Certaines victimes ont été brûlées vives, d'autres battues à mort ou lapidées devant les habitants impuissants.

Des images insoutenables de la scène ont circulé sur les messageries locales, confirmées comme authentiques par plusieurs sources sur place.

Des soupçons sur les Imbonerakure

D'après plusieurs témoignages, les auteurs présumés seraient des membres des Imbonerakure, la jeunesse affiliée au CNDD-FDD, parti au pouvoir au Burundi. Ce groupe, souvent accusé d'intimidation politique, a été qualifié de milice paramilitaire par les Nations unies. Si leur implication directe n'a pas été officiellement confirmée, ces soupçons ravivent les tensions dans une région considérée comme un bastion de l'opposition.

Réaction des autorités : indignation officielle mais prudente

Le ministre de l'Intérieur s'est rendu sur les lieux dès le lendemain pour constater les faits. Le gouverneur de la province de Bujumbura, Désiré Nsengiyumva, a condamné les violences, qualifiant l'événement d'« acte de justice populaire inadmissible ». Il a annoncé l'arrestation de douze personnes, sans toutefois communiquer leur identité. Une enquête a été ouverte, selon les autorités, qui appellent la population à la retenue et à ne pas céder aux rumeurs ou à la stigmatisation. Le gouvernement assure vouloir faire la lumière sur les circonstances exactes de cette tragédie.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Société

Togo : restrictions d'Internet et des réseaux sociaux, la société civile interpelle la CEDEAO

Au Togo, les récentes restrictions d'accès à Internet et les ralentissements des réseaux sociaux suscitent de vives inquiétudes au sein de la Ligue des consommateurs. Ce phénomène, observé depuis le 26 juin, coïncide avec le début de trois jours de manifestations contre le régime de Faure Gnassingbé. Face à cette situation, plusieurs organisations de la société civile et de défense des droits humains expriment leur préoccupation et interpellent la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Dans un communiqué publié mercredi, la Ligue des consommateurs du Togo a dénoncé ces restrictions comme une atteinte à la liberté d'expression, un obstacle pour les citoyens désireux de s'informer, et un facteur de perturbation économique aux conséquences néfastes. L'organisation Internet Sans Frontières a également

sollicité deux partenaires techniques, qui ont confirmé les restrictions d'accès à plusieurs réseaux sociaux durant les manifestations, ainsi qu'un ralentissement significatif du débit Internet chez deux opérateurs, un phénomène toujours observé à ce jour.

Qemal Affagnon, responsable de la section Afrique de l'Ouest d'Internet Sans Frontières et co-auteur d'un ouvrage sur les coupures d'Internet en Afrique, a déclaré :

« Il est regrettable que les autorités togolaises recourent à de telles coupures, considérées comme des mesures de maintien de l'ordre. L'accès à Internet est aujourd'hui reconnu comme un outil essentiel à la réalisation d'un large éventail de droits humains, tels que garantis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Malheureusement, le Togo s'inscrit dans une

logique récidiviste, ayant déjà été condamné en 2020 par la Cour de justice de la CEDEAO pour avoir violé la liberté d'expression lors des manifestations de 2017. Aujourd'hui, le gouvernement enfreint à nouveau ce droit, malgré les recommandations de la Cour, ce qui soulève de sérieuses préoccupations. » En 2017, des manifestations massives avaient éclaté contre une réforme constitutionnelle permettant à Faure Gnassingbé de prolonger son mandat. Pour réprimer ces mobilisations, les autorités avaient alors ordonné à deux reprises la coupure d'Internet. En décembre 2018, sept ONG avaient saisi la Cour de justice de la CEDEAO pour dénoncer cette atteinte à la liberté d'expression.

Mian Agency

**SERVICES DE
RELATIONS
PUBLIQUES ET
COMMUNICATION**



Hamaniè

Contactez-nous

 emmanuel.mian@mianmedia.com

  (+33) 7 55 89 00 81

  (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com